

TARIF 2024-2025 MERCREDIS

Tarifs applicables du 01/09/2024 au 30/05/2025

Tranches QF	Prix à la présence				
	0-350€	351-750€	751€ et 1000€	1001€ et 1350€	1351 et +
Lève tôt 7h à 9h30 en arrivée échelonnée (facturation à la 1/2h)	1,72 €	1,85 €	2,00 €	2,12 €	2,26 €
Matin 9h30 à 12h	4,44 €	4,57 €	4,70 €	5,06 €	5,44 €
Journée avec repas 9h30 à 17h15	17,71 €	18,21 €	18,77 €	20,21 €	21,59 €
Midi 12h à 13h30 (associé avec l'activité du matin ou de l'après-midi)	6,66 €	6,78 €	6,99 €	7,52 €	8,08 €
Après-Midi 13h30 à 17h15	6,59 €	6,78 €	6,99 €	7,52 €	8,08 €
Soir 17h15 à 18h15 (facturation à la 1/2 h)	1,72 €	1,84 €	2,00 €	2,12 €	2,26 €
Camp 5 jours 4 nuits	153,58 €	158,27 €	163,04 €	175,27 €	187,86 €
Carte ados Pass jeunes	17,66 €	18,17 €	18,74 €	20,14 €	21,58 €
AJ SORTIE 12H-18H avec carte	23,92 €	24,88 €	25,68 €	26,56 €	27,48 €
AJ SORTIE 12H-18H sans carte	28,70 €	29,85 €	30,81 €	31,87 €	32,97 €
AJ vendredi soir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AJ vendredi soir sans carte	2,84 €	2,84 €	2,84 €	2,84 €	2,84 €
Communes hors SIVOS majoration de 35%					

Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires,

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

- Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin
- Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille
- Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles
- Donner au Mouvement les moyens d'agir

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D, D, C, S, P, P, Ils sont soutenus par : La commune de Pierrefontaine

Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance, Prélèvement automatique
Chèque à l'ordre de **Familles Rurales du Château des Farfadets**, paiement CB via le portail famille, Chèque CESU, Chèque ANCV
Aides possibles : CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs,

